

Fédé BTP 84, année écoulée et perspectives, Daniel Léonard, président de l'interprofessionnelle livre réflexions et feuille de route



Daniel Léonard -Midi travaux- a succédé à Christian Pons -Vinci construction France, Girard et Travaux du midi- en octobre dernier, à la présidence de la très reconnue Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics d'une activité pesant, dans le département, en termes de commande publique, 660M€. Dans cet entretien il évoque la transformation des métiers du BTP dictée par la Loi Climat et résilience ainsi que le dispositif Zéro artificialisation nette.

En Vaucluse, l'activité BTP représente 9 300 établissements dont 2 300 emploient un salarié et plus. Le secteur de la construction, quant à lui, constitue 12% du tissu économique du département. Au 3e trimestre 2022, 12 800 salariés y sont employés ce qui représente 10% du salariat en Vaucluse et 1 120 équivalents temps plein en intérim. Quant à la formation ? 1 200 jeunes sont formés aux métiers de production du BTP dont 70% en apprentissage. Enfin, la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics



compte 370 adhérents et représente 5 000 emplois. Une fois le portrait dressé de l'interprofessionnelle, qu'en est-il de la conjoncture ?

Les chiffres de la conjoncture 2021-2022

«En autorisation de logements, nous sommes à +2% alors qu'en autorisation de permis de construire de logements nous sommes à -11% détaille Daniel Léonard. Au chapitre de l'activité du trimestre sur les travaux publics nous sommes à -6% et en cumulé à - 5%. Le volume de béton prêt à l'emploi a augmenté de 4% alors que nous sommes en baisse du nombre de chantiers, ces chiffres indiquent donc une activité axée sur du bâtiment collectif. Quant au nombre d'appels d'offres publiés nous sommes à +12%, ce qui est de bonne augure» sourit le président de la fédération.

Les projets en cours, en Vaucluse

«En Vaucluse 317 projets sont en cours -dont 199 bâtiments pour 413M€ et 118 opérations de travaux publics pour 243M€- pour une valeur de 656M€. Le 1^{er} donneur d'ordre du Vaucluse reste les collectivités locales avec 190 projets pour un budget de 333M€. 55% des 317 projets vauclusiens sont à moins d'1M€, 33% de 1 à 5M€ et 12% supérieurs à 5M€. Les deuxièmes donneurs d'ordre sont l'Etat et les grandes entreprises (centres hospitaliers, ports, Enedis, Sncf... qui portent 61 projets pour 235M€. Arrivent en 3e position les bailleurs sociaux avec 66 projets pour 87M€.»

Les problématiques ?

«Nous observons un nombre conséquent de permis de construire, le hic ? Beaucoup ne semblent pas aboutir ou sont longs à être réalisés Pourquoi ? Un industriel aura besoin de 2 ans pour 'sortir' son projet, le temps de le murir et de le chiffrer. Alors qu'il est en phase de démarrer son chantier, il ne le peut plus parce son coût a augmenté d'au moins 20%, un effet collatéral de l'inflation, du coût des matériaux et des flux.»





Copyright Mireille Hurlin

Les collectivités

«Beaucoup de projets doivent émerger des collectivités parce qu'ils sont programmés. Ce qui pose la question de savoir où prélever le surcoût qui n'a pas été budgété. Le plus grand risque ? Que cet argent soit extrait de l'enveloppe destinée à l'entretien de la commune ce qui aura pour conséquence de grever les budgets à venir, car lorsque l'entretien d'une commune n'est pas fait, les dégâts peuvent s'avérer considérables.»

L'Emploi

«Au chapitre des emplois, le nombre de salariés a baissé de 1%, ce qui veut dire que les entreprises essaient de conserver au maximum leur personnel. Comme d'habitude et malheureusement la variable d'ajustement reste l'intérim. Si nos adhérents subissent l'inflation professionnellement, ils sont aussi très conscients que leurs salariés souffrent ce qui créé des tensions a sein des entreprises. C'est une charge mentale qui fragilise les gens. nous aimerions augmenter la rémunération de nos salariés pour faire face



à l'inflation mais nos structures ne dégagent hélas pas de marges suffisantes pour le faire.»

Le carnet de commande

«Nous sommes toujours sur l'effet de roulement de 2022 avec des plannings remplis jusqu'en mars, avril. Après cette date il y a, en effet des projets mais qui, pour le moment, ne sortent pas. Les permis de construire sont autorisés, maintenant il faut que ces projets se réalisent et pour cela ils doivent être lancés. L'autre point d'achoppement ? Nous sommes désormais tenus par des marchés signés il y a un an et non-révisables. En revanche, les collectivités territoriales jouent le jeu du prix révisable à 45 jours. Ce n'est hélas pas systématiquement le cas des bailleurs sociaux. Il faut alors beaucoup parlementer, justifier, négocier, alors qu'aujourd'hui le prix révisable devrait être acquis en raison de la conjoncture... Concernant la construction d'immeubles privés les prix là encore ne sont pas révisables. La raison ? Le prix des appartements vendus reste ferme et le surcoût de la construction dû à l'inflation ne peut être ni absorbé par le constructeur, ni par les acheteurs. Le plus gros risque ? C'est qu'une entreprise disparaisse en cours de chantier ce qui induirait du retard dans les travaux toujours lié à une constante augmentation du coût des matériaux.»

La hausse des matériaux est-elle réelle ou spéculative ?

«Pour certains produits c'est la triste réalité puisque pour les concevoir ils passent au four, comme, par exemple, les produits de finition tels que les tuiles ou le plâtre, cependant les prix semblent s'envoler bien au-delà du surcoût de l'énergie. Les assurances de crédit seraient d'ailleurs les plus à même de le révéler puisqu'elles connaissent les marges de notre secteur. Les entreprises du BTP sont devenues des structures à risque alors que nos fournisseurs n'ont jamais fait autant de marges.»

Conjoncture

«Actuellement nous comptons 370 adhérents dont certaines entreprises sont fragilisées par la conjoncture cependant nous ne déplorons pas de défaillance. Notre marge diminue et donc la rentabilité de l'entreprise. Notre posture ? Nous limitons l'accès aux chantiers dont nous savons qu'ils ne sont pas révisables. De fait, nous nous orientons vers d'autres chantiers tels que ceux lancés par les collectivités et l'Etat.»

La révolution du Dispositif Zan?

«Oui, le dispositif Zan nous inquiète. Le 'Zéro artificialisation nette' implique que nous ne travaillerons plus que sur de l'existant. Pour la partie TP -Travaux publics- ça signifie que l'on ne pourra plus créer de route ou de plate-forme. Nos professions vont devoir se réorienter vers d'autres métiers. Nous allons devoir dé-imperméabiliser les sols, ce que l'on fait déjà dans les écoles en remplaçant le goudron par des produits perméables comme de la résine drainante qui ne produit pas de chaleur en été.»





Copyright Mireille Hurlin

Une nouvelle économie du réemploi, de la logistique et de l'organisation

«En ce qui concerne le bâtiment, nous travaillerons plus sur la réhabilitation et le changement d'usage. Là encore, ce sont de nouveaux métiers, de nouvelles façons de travailler via la déconstruction, source d'une nouvelle économie, et non plus de la démolition afin de diminuer drastiquement l'enfouissement de



déchets. D'ailleurs on ne parle plus de déchets mais de ressources. Avec le tri, le stockage, la tenue d'inventaire, nous redonnons vie à l'existant via le réemploi et le recyclage. D'ailleurs lorsque l'on parle de déconstruction, on parle de diagnostic, de coûts et de réemploi en face, afin d'aligner toutes les opérations dans les délais les plus courts. Ce marché de la déconstruction existe depuis toujours pour les bâtiments anciens, maintenant il se fera systématiquement.»

Accepter un diagnostic RE2020 différent de l'attendu

«La règlementation environnementale 2020, prévue par la Loi Elan -évolution du logement, de l'aménagement et du numérique- réclame des bâtiments moins énergivores. Avec la déconstruction et le réemploi des matériaux -donc bas carbone- il faudra accepter que le diagnostic thermique soit moins efficace qu'avec de nouveaux matériaux neufs sans doute plus performants. Nous devrons également être vigilants dans la lecture des appels d'offre à ce propos. Finalement, nous réapprenons à construire.»

Trouver des surfaces de stockage pour limiter les transports

«Chaque projet donne lieu à une nouvelle organisation : permis de démolir, diagnostic plomb, amiante, termites, capricornes, nouveau diagnostic déchet PEMD -produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment- qui sera utilisée lors de la déconstruction pour un nouveau chantier. Cela induit de trouver davantage de centres de recyclages couplés à des surfaces de stockage pour limiter les transports. Ces structures existent déjà à Pertuis, Cavaillon, Sorgues et Carpentras... Le problème ? Ces espaces ne peuvent pas stocker trop longtemps beaucoup de matériel. Si les matériaux de TP peuvent rester à l'air libre, les matériaux du bâtiment réclament des locaux fermés qui restent à trouver. Le challenge ? Mettre des filières en place en circuits courts.»

Changement d'adresse

«Aujourd'hui le siège de la fédération du Bâtiment et des Travaux publics, qui avait été acheté en 1946, est vendu. Le bâtiment accueillera désormais des appartements. Nous louerons, 300 m2 pendant 3 ans, à partir de fin janvier, des bureaux présents dans le bâtiment jusqu'alors dévolu à l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie), 60, Chemin de Fontanille à Agroparc- Avignon. Nous y installerons nos salles de formation et de réunion ainsi que les 7 permanents qu'accueille notre structure.»

Le nouveau siège de la fédé BTP 84

«Le nouveau siège du BTP 84 s'étendra sur 800 m2 sur un terrain de 2 000 m2, acheté à Citadis. Le terrain jouxte le <u>Geiq BTP 84</u> (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, émanation de la Fédé BTP pour l'insertion professionnelle) situé 423 rue Jean Dausset et l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales). Le nouveau bâtiment s'établira à l'angle de la route de l'aérodrome et de la rue Dausset toujours à Agroparc. Le nouveau siège s'organisera autour de salles de formation, de réunion, d'un hall d'accueil et des bureaux des permanents.»

Pourquoi ce choix?

«Pour rendre plus accessible et attrayante la Fédé BTP 84. A l'heure actuelle nous peinons à faire notre travail de fédération dans un centre-ville difficile d'accès et dont le tour de ville est embouteillé aux



heures de pointes. Nos artisans et entreprises n'arrivent plus ni à venir physiquement ni à se garer. La logique voulait donc que nous prenions en compte ces éléments, quitte à renoncer à cette belle adresse ce qui nous émeut toujours autant, mais je crois que nous n'avions plus le choix, nous perdions le lien, trop de temps à essayer de nous retrouver.»



Copyright Mireille Hurlin